

Arts, lettres et langues (/search#/domaines-d-enseignement/2192)

Sujet zéro : épreuve de culture et sciences chorégraphiques danse

Les sujets zéro donnent des exemples de ce qui pourra être attendu lors de l'épreuve écrite de culture et sciences chorégraphiques danse

Sujets 0 : Série S2TMD

Épreuve de Culture et sciences chorégraphiques

Analyse chorégraphique (2h)

« Rappel du texte réglementaire » (note de service n°2020-019 du 11-2-2020)

« Le candidat analyse un extrait (de 3 à 5 minutes) d'une œuvre chorégraphique non identifiée en relation avec le programme de culture chorégraphique du cycle terminal. L'extrait est visionné à plusieurs reprises selon le plan de diffusion précisé par le sujet. Le candidat répond à un ensemble de questions l'engageant à mettre en évidence les caractéristiques principales de l'œuvre, les techniques mobilisées et à identifier le courant chorégraphique dans lequel l'œuvre s'inscrit ainsi que sa période de composition et de création. »

Sujet :

À partir de l'extrait vidéo qui sera diffusé à trois reprises, la première fois en début de l'épreuve, la deuxième fois 15 minutes après la première diffusion et la troisième fois 30 minutes avant la fin de l'épreuve, vous répondrez aux questions suivantes :

- 1 Relever les principales caractéristiques formelles de l'œuvre chorégraphique (structure de la distribution, éléments scénographiques, parti pris d'éclairages et environnement visuel)
- 2 Analyser le rapport à la musique ou à l'univers sonore
- 3 Identifier la structure chorégraphique et les principes de composition mis en œuvre
- 4 Caractériser les matériaux dansés
- 5 Rassembler les éléments d'identification mis à jour et permettant de situer l'œuvre dans le temps, de l'attribuer à un courant particulier voir à un auteur précis.

Visionner l'**extrait** [ici \(https://pedagogie.ac-montpellier.fr/sites/default/files/2020-12/2020-%20Bac%20S2TMD%20-%20Sujet%200%20Vid%C3%A9o%20Analyse%20chor%C3%A9graphie.mp4\)](https://pedagogie.ac-montpellier.fr/sites/default/files/2020-12/2020-%20Bac%20S2TMD%20-%20Sujet%200%20Vid%C3%A9o%20Analyse%20chor%C3%A9graphie.mp4)

Histoire de l'art chorégraphique (2h)

« Rappel du texte réglementaire » (note de service n°2020-019 du 11-2-2020)

Deux sujets sont proposés au choix du candidat. L'un repose sur une citation ou un texte relatif à l'art chorégraphique ; l'autre s'appuie sur une œuvre ou un genre chorégraphique. En référence aux perspectives issues des champs de questionnement obligatoirement mobilisées en classe de terminale, chacun propose un ensemble de questions permettant au candidat de développer sa réflexion appuyée sur sa connaissance de l'histoire de l'art chorégraphique.

Sujet au choix

Sujet n°1

« Notre rapport à l'image est celui du trompe l'œil. Nous cherchons à transformer la perception, à brouiller les pistes du vrai et du faux, à franchir les frontières quotidiennes du réel, et faire apparaître des choses qui ne sont pas "possibles". Modifier, distordre et décaler le rapport au temps et à l'espace. »

Claire Bardainne et Adrien Mondot, 2014 (à propos du spectacle Pixel de Mourad Merzouki).

Après avoir décrit les nouvelles technologies utilisées en danse, vous montrerez, en vous appuyant sur des exemples de chorégraphes et d'œuvres chorégraphiques, en quoi et comment ces nouvelles technologies impactent la création en danse.

Sujet n°2

Le courant de la post-modern dance

- 1 Après avoir situé ce courant dans son contexte historique, politique et social, vous en proposerez une définition et présenterez ses principes fondateurs.
- 2 Vous choisirez quelques chorégraphes emblématiques de ce courant et présenterez leurs spécificités.

Documents à télécharger

vidéo extrait sujet
(<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/sites/default/files/2020-12/2020-%20Bac%20S2TMD%20-%20Sujet%200%20Vid%C3%A9o%20Analyse%20chor%C3%A9graphie.mp4>) 13.48 Mo